

Thème 2 – Les dynamiques de la mondialisation (18-20 heures)

Question 2 – Les territoires dans la mondialisation

Cours 2

Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; sociétés en marge de la mondialisation

Introduction

Les territoires et les hommes sont inégalement intégrés dans la mondialisation. On peut remarquer que la mondialisation est d'abord le fait des acteurs des territoires qui forment les trois pôles majeurs sur la planète : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et l'Asie orientale, elle-même polycentrique. Cette organisation évolue de plus en plus vers la multipolarité, les pays émergents (notamment les États-continentaux) s'insérant progressivement dans la mondialisation. Mais celle-ci laisse encore en marge certaines parties du monde. L'analyse doit aussi prendre en compte des échelles plus grandes pour montrer l'inégale insertion dans la mondialisation. À l'intérieur des États, les espaces majeurs de la mondialisation sont les métropoles, les mégapoles et les façades maritimes. Au sein même d'une métropole, la mondialisation engendre des disparités socio-spatiales.

I Les pôles et les espaces majeurs de la mondialisation

1. Les pôles de la Triade

- Les États-Unis, l'Union européenne et certains États d'Asie orientale sont les centres dominants de l'espace mondial. Ils produisent entre 55% (en ppa) et 65% (en valeur nominale) de la richesse mondiale (entre 40 000 à 45 000 milliards de dollars sur 70 000 milliards, RPC exclue) alors qu'ils ne comptent qu'un peu moins de 15% de la population (1 milliard d'habitants environ). Le revenu par tête y est élevé (35 000 à 48 000 dollars pour les grandes économies européennes, américaines et japonaises, 30 000 en Corée du sud). La question des limites de la Triade se pose avec acuité en Asie du fait de la montée en puissance de la Chine. Si l'on inclut la Chine dans la Triade, celle-ci pèse alors entre 70 et 75% du PIB mondial. Cependant la Chine ne peut pas être considérée comme un pays du nord, le revenu par tête y étant trop faible (8450 dollars par an et par habitant).
- Pour expliquer cette domination on peut d'abord évoquer l'antériorité du développement, avec le développement du capitalisme marchand, grandes découvertes, colonisation, mais également une industrialisation précoce : l'Europe, les États-Unis et le Japon étaient les principaux espaces industrialisés au début du XX^e siècle et le sont restés jusque dans le dernier quart de celui-ci. L'action de certains acteurs comme les États et l'existence de grandes firmes sont un autre facteur d'explication : les États membres de la Triade ont choisi le libéralisme politique et économique. Ils ont procédé depuis 1945 à la levée progressive des obstacles douaniers grâce aux négociations du GATT puis de l'OMC. Ils sont membres de l'OCDE qui a pour objectif de promouvoir le libéralisme économique. Les privatisations et déréglementation auxquelles ils ont procédé depuis la "révolution néo-libérale" des années 1980 (Reagan - Thatcher) ont offert des opportunités d'investissement considérables et ont contribué à l'envolée des IDE. Ces

Etats ont également mis en place des organisations de coopération économique régionales avec leurs voisins, incluant des périphéries moins développées, pour diffuser la croissance. Ces organisations sont devenues elles aussi des acteurs de la mondialisation : CEE devenue UE, ALENA. Les grands organismes financiers intranationaux comme le FMI ou la Banque mondiale, sont contrôlés par ces Etats qui détiennent la majorité des droits de vote du fait de leur participation financière prépondérante. Le G8 regroupe les dirigeants des pays les plus riches et les plus industrialisés de la planète pour tenter de coordonner leurs politiques économiques, sociales, de sécurité et environnementale. Les firmes sont aujourd'hui 82 000 et ont plusieurs centaines de milliers de filiales à l'étranger, plus de 80 millions de salariés (4% de la main d'œuvre mondiale). Elles réalisent 2/3 du commerce mondial (la Triade est à l'origine de près de 60% des exportations mondiales) et 3/4 de la production mondiale. Leur chiffre d'affaire est supérieur au PIB de nombreux États. D'après le classement du magazine Fortune, parmi les 500 plus puissantes, 80% étaient issues des trois pôles majeurs en 2011 (RPC exclue en ce qui concerne l'Asie orientale). 33% sont européennes (surtout françaises, allemandes, anglaises), 29% nord-américaines, 18% originaires d'Asie orientale (japonaises, sud coréennes, taiwanaises). Tout en étant transnationales et en privilégiant les délocalisations de la production vers le sud afin d'abaisser les coûts de production, elles conservent un fort ancrage national pour leurs fonctions les plus stratégiques et rémunératrices (sièges sociaux, recherche & développement, productions sophistiquées à forte valeur ajoutée). La puissance des firmes et leur nationalité explique que la Triade soit à l'origine de 70% des IDE émis. Son attractivité économique explique qu'elle capte toujours 48% des IDE entrants.

- Certains avantages comparatifs de ces territoires doivent être soulignés. La présence de centres financiers de premier ordre qui captent les flux et les redirigent, des infrastructures de transport et de communication de qualité (plateformes multimodales : hubs aéroportuaires, ports équipés pour le transbordement des conteneurs, réseau de LGV ferroviaires, réseaux câblés ou de fibre optique, téléports). Il faut ajouter des législations sécurisantes pour les entrepreneurs, une fiscalité attrayante, propices au développement des affaires, un niveau de formation et de qualification de la main d'œuvre élevés et une capacité à émettre des flux d'information et à avoir un rayonnement culturel : la presse économique lue par les grands décideurs (Wall Street Journal de New York ou le Financial Times ou The Economist de Londres), les journaux généralistes les plus réputés (NYT, Washington Post, Le Monde...), les grands groupes de télévision qui opèrent dans le monde entier (CNN, BBC...), les universités et les centres de recherche les plus réputés sont tous localisés dans ces pays, et participent à la diffusion d'une culture mondiale dominante. En conséquence, les IDE se dirigent encore pour moitié vers les pôles de la Triade (48% des IDE reçus). Les firmes transnationales en étant les principales émettrices, la Triade, dont elles sont majoritairement issues, est à l'origine de 70% des IDE émis. Toutefois, la montée en puissance de nouveaux pays, Chine en tête, montre que la Triade, telle qu'elle a été définie au milieu des années 1980, est en voie de re-composition. Le centre du commerce et de l'économie mondiale se déplace des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique. Le faible dynamisme démographique du Japon et de l'Europe constitue un handicap pour maintenir leur puissance économique.

2. Les pays émergents

- La Chine, devenue 2^e puissance économique mondiale en dépassant le Japon en 2010 illustre le dynamisme des pays émergents. Ils représenteraient aujourd'hui environ 30% du PIB mondial contre 20% il y a 20 ans (1990) et leur part pourrait atteindre 50% en 2030 si leur croissance actuelle se maintient. Ces pays, définis dès l'origine (l'expres-

sion date de 1981) par leur forte attractivité pour les investisseurs internationaux ont attiré pour la première fois en 2010 plus de la moitié des IDE (52%). Les économies des pays émergents ont encore certaines caractéristiques d'économies de pays du sud comme un revenu par habitant intermédiaire (inférieur à 12 000 dollars selon la banque mondiale) : 8450 dollars en Chine ou 3620 dollars en Inde ppa en 2011. Cependant leur accès aux financements internationaux leur permettent de progresser rapidement, beaucoup plus vite que la moyenne mondiale, et les classes moyennes s'y étoffent : elles devraient représenter 30% de la population mondiale à la fin de la décennie, formant alors le 1er marché mondial. Les pays émergents sont localisés en priorité en Asie - Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Pakistan -, en Amérique latine - Brésil, Argentine Chili, Mexique, pays andins -, mais aussi au Proche et Moyen Orient et en Afrique - Egypte, Iran, Arabie Saoudite, Turquie, Maroc, Tunisie, Afrique du sud, Nigéria, Côte d'Ivoire.

- Les acteurs étatiques ou économiques affirment leurs stratégies : l'apparition de firmes transnationales des suds est la grande nouveauté de la dernière décennie 2000 : on trouve aujourd'hui 61 firmes chinoises parmi les 500 premières mondiales, 8 indiennes, 7 brésiliennes et 3 mexicaines (17% des 500 premières FTN sont issues des suds) et 3 firmes chinoises : Sinopec, China National Petroleum (pétrole) ainsi que State Grid (énergie) se classent 5^e, 6^e et 7^e en 2011. Les plus puissants des émergents, d'un point de vue économique ou démographique, ont été désignés comme "BRIC" au début de la décennie et se regroupent depuis 2009 dans un sommet annuel "BRICS" (l'Afrique du Sud a rejoint le groupe, bien qu'elle soit moins peuplée et productive que le Mexique, l'Indonésie ou la Turquie, pour des motifs politiques, et de manière à affirmer un pôle en Afrique). Ils comptent 40% de la population mondiale et sont aujourd'hui des puissances de poids : la Chine a le 2^e PIB, l'Inde le 4^e, la Russie le 6^e et le Brésil le 9^e (l'Afrique du Sud seulement le 25^e). Ces Etats partagent certains objectifs : rester indépendants des Etats-Unis et parvenir à une refondation des grandes institutions internationales (ONU, FMI, banque mondiale) pour y obtenir plus de poids. Ils ont aujourd'hui de plus en plus de moyens pour contester un ordre économique international mis en place par les pays de la Triade à leur avantage, même si leurs intérêts sont souvent divergents et leur solidarité souvent prise en défaut. Ces Etats fondent eux aussi des organisations régionales : Mercosur, ASEAN et ASEAN, OCS, etc.
- Il existe aujourd'hui une interdépendance et une concurrence très forte entre émergents et membre de la Triade : une grande part de la croissance économique des émergents est liée aux investissements des FTN du nord ; par exemple la moitié des exportations industrielles de la Chine est le fait des filiales des FTN de la Triade installées sur son sol. Les émergents connaissent un ralentissement de leur croissance actuellement du fait de la crise financière (8% en Chine en 2012 contre 9% en 2011- +5% en Inde, +2,7% au Brésil en 2011). Enfin, les territoires des pays membres de la Triade connaissent des délocalisations liées à la concurrence accrue des acteurs émergents.

3. Les espaces majeurs de la mondialisation à plus grande échelle

- Il s'agit tout d'abord des villes mondiales et des mégalo-pôles. Quelques dizaines de villes mondiales ont la capacité d'exercer une influence à l'échelle planétaire. Cette influence peut se mesurer à la fois à travers des critères quantitatifs (population, PUB - produit urbain brut -) mais surtout qualitatifs (localisation des sièges sociaux des FTN, grandes places boursières, concentration des emplois du tertiaire supérieur, etc.). La puissance économique de ces métropoles est immense : le PUB de Tokyo est équivalent au PIB de la France, celui de Paris à celui du Mexique. Les quatre premières sont New York, Londres, Tokyo et Paris, qualifiées de villes globales, toutes des mé-

gapoles de plusieurs millions d'habitants (bien qu'à des degrés divers). Certaines sont des métropoles intermédiaires car elles accueillent toutes les activités supérieures sans les contrôler. La plupart des métropoles des pays émergents sont qualifiées de " relais " car elles n'ont qu'un panel incomplet de ces activités. À l'intérieur de ces métropoles tous les quartiers ne sont pas aussi intégrés dans la mondialisation. La mondialisation engendre des disparités socio-spatiales. Les villes globales et les villes mondiales organisent autour d'elles de grandes aires urbaines constituées d'un réseau de pôles complémentaires, les mégapoles. Il en existe aujourd'hui 3 : la mégalopolis, la dorsale européenne et la mégalopole japonaise (Tokyo-Fukuoka). L'existence d'autres mégapoles est discutée : sur la façade pacifique des Etats-Unis (San Francisco/San Diego), autour du delta de la Rivière des Perles en Chine du sud (Guangzhou, Shenzhen, Hong-Kong), en Corée du sud (Séoul-Busan), sur la façade du Sudeste brésilien (Sao Paulo - Rio de Janeiro).

- Les interfaces sont les lieux privilégiés de la mondialisation. Certaines frontières maritimes ou terrestres sont des lieux naturels de contact et de mise en relation. Ce peuvent être des façades littorales du fait de l'ampleur prise par le trafic maritime. La population mondiale se concentre de plus en plus sur les littoraux (la densité y est plus forte qu'ailleurs, les villes plus nombreuses). Quelques façades jouent un rôle majeur : la façade de l'Asie orientale de Tokyo à Singapour, qui est devenue la plus active au cours des dernières décennies ; la façade atlantique aux Etats-Unis (des Grands Lacs à la frontière mexicaine) ; la façade pacifique des Etats-Unis et du Canada (de Long Beach à Vancouver) ; la " Northern Range " d'Europe du nord ouest (du Havre à Bergen). Le développement des transports maritimes donne aussi une importance stratégique aux isthmes et aux détroits qui constituent des espaces de communication privilégiés et peuvent attirer les investissements. Les interfaces terrestres sont des espaces frontaliers tirent bénéfice du développement des échanges et voient s'installer des entreprises attirées par les opportunités offertes par les différentiels de salaires ou de législation. La plus active de ces interfaces terrestres est celle qui coïncide avec la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique : + de 3000 maquiladoras se sont installées coté mexicain.
- Enfin, des espaces offrent des opportunités fiscales et sont des hauts lieux de la mondialisation. Les zones franches sont des territoires où les entreprises étrangères peuvent importer et exporter sans droits de douane et avec une fiscalité réduite pour une durée donnée. Elles peuvent servir de point de départ pour une industrialisation. C'est le cas en Chine qui en compte + de 150 qui constituent l'atelier du pays. La plus célèbre est celle de Shenzhen, au départ un simple village de pêcheurs, choisi pour accueillir une des 4 ZES chinoises en 1979 et devenue une mégapole de 10 millions d'habitants, abritant la 3^e bourse du pays. Ces zones s'installent prioritairement sur les façades maritimes et à proximité des points de passage stratégiques (la zone franche de Colon, à l'entrée atlantique du canal de Panama, existe depuis 1948 et a servi de modèle à la diffusion des zones franches). Il en existe aujourd'hui plus de 3000, dans 120 pays. Les paradis fiscaux sont généralement en périphérie des pôles de la Triade, parfois au cœur de celle-ci (Suisse, Luxembourg). Ce sont souvent de petits territoires, parfois insulaires, qui ont misé sur une législation peu contraignante pour attirer les flux financiers et constituent aujourd'hui un relais pour ces flux.

II Des territoires et les sociétés en marge de la mondialisation

1. Les territoires peu accessibles et enclavés

- En dehors de milieux extrêmes (haute montagne, milieux polaires ou désertiques chauds) les conditions naturelles ne sont pas le facteur déterminant de l'intégration. Même dans

le cas de milieux très hostiles on note des exemples d'intégration forte : l'exploitation se fait en milieu désertique et sur des plateformes en mer. Les distances ne sont pas totalement effacées à l'heure des transports modernes et rapides et entravent l'intégration.

- L'enclavement peut prendre plusieurs formes : l'insularité (Iles du Pacifique très éloignées des foyers de peuplement) ou au contraire l'enclavement par manque d'accès à la mer (Bolivie qui a perdu son accès à la mer au XIX^e siècle, Afghanistan, Mongolie...) ou d'infrastructures suffisantes (Erythrée, Somalie).
- Cependant la distance est de moins en moins une contrainte. Les TIC permettent d'améliorer la connectivité des territoires isolés. Si l'accès à ces technologies dépend d'investissements conséquents, elles se développent dans des territoires jusqu'ici très mal connectés : le développement de la téléphonie mobile en Afrique a aidé à désenclaver des communautés rurales isolées.

2. Le mal développement

- Les Etats mal développés cumulent des facteurs répulsifs : instabilité politique, environnement risqué pour les investisseurs qui se traduit par des appréciations défavorables des grandes agences de notation. La grande pauvreté les caractérise (en 2008, 22% de l'humanité vivait avec un revenu de moins de \$ 1,25, seuil d'extrême pauvreté mondial et 45% avec un revenu inférieur à \$ 2). Les personnes vivant avec moins de \$ 1,25 sont 300 millions en Asie de l'est, 600 en Asie du sud et 400 en Afrique subsaharienne). Leur faible intégration constitue à son tour un frein au développement.
- L'indice KOF, publié depuis 2002 par l'école polytechnique fédérale de Zurich, désigne les Etats les moins intégrés. Il comprend des variables économiques (flux commerciaux, financiers, restrictions, etc.) sociales (tourisme, trafic téléphonique, courrier, Internet, télévisé, présence de McDonald ou d'Ikea) et politiques (relations diplomatiques, participation aux organisations internationales). Comme on pouvait s'y attendre, les pays les moins intégrés se situent majoritairement en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Asie du sud-est et correspondent grosso-modo aux PMA, pays qui rassemblent plus d'1,2 milliards d'habitants et reçoivent aujourd'hui 2% des IDE.
- L'intégration peut exister à une échelle locale dans des territoires qui accueillent des délocalisations ou des touristes internationaux. Les résultats de cette forme d'intégration sont inégaux et souvent les territoires demeurent des périphéries dominées : par exemple l'exploitation pétrolière dans le Golfe de Guinée et le delta du Niger n'a que très peu de retombées pour les populations locales. L'activité pétrolière du Delta du Niger se développe dans un climat socio-économique et politique tendu : dégradation environnementale (pollution des eaux de pêches et des nappes phréatiques), corruption, croissance des inégalités, tensions ethnico-politiques. La population du delta du Niger, environ 40 millions d'habitants, essentiellement des pêcheurs et des agriculteurs, reste en marge du développement.

3. Les "angles morts" ou les "zones grises" de la mondialisation

- Certains Etats restent en dehors du processus de mondialisation pour des raisons idéologiques. Le plus représentatif à cet égard est la Corée du nord. Cependant le développement des TIC rend cet isolement de plus en plus précaire et on a assisté au cours des dernières années à des mouvements populaires qui ont obtenu l'ouverture de leur pays : révolutions arabes, processus de démocratisation en Birmanie. La marginalisation favorise les activités illicites : cultures destinées au trafic de drogue, contrebande etc.

- Des zones grises, à des échelles variables, allant de celle du quartier (des grandes métropoles du nord comme des suds) à celle de régions (nord du Mali, nord et est du Congo, sud de la Colombie) voire d'Etats entiers (Somalie, Afghanistan) se constituent. Des acteurs politiques (groupe séparatistes, mouvement politico-religieux) ou des mafias les contrôlent.
- Cette marginalisation et le manque de développement qui l'accompagnent favorisent l'émigration. Celle-ci procure des revenus aux régions de départ du fait des transferts de fond des émigrés, mais les prive de leurs élites intellectuelles.

Les situations de marginalisation, présentes dans tous les Etats à des degrés divers et dans le monde à des échelles très variables, rend compte des difficultés à réduire les inégalités dans un espace mondialisé.